

M. Horner: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député de Crowfoot demande la parole afin de poser une question.

M. Horner: Monsieur l'Orateur, le député a parlé du principe du club fermé. Il a nommé les plombiers et les médecins. Je ne sais pas s'il a parlé des avocats, mais il aurait pu le faire. N'admet-il pas qu'ils n'ont pas de club fermé s'ils ont la capacité d'aller à l'université pour étudier la médecine ou le droit ou d'apprendre le métier de plombier, mais qu'aux termes du bill il faut avoir de l'argent pour acheter le contingent, que l'on ait ou non la capacité d'y satisfaire une fois qu'il est acheté?

M. Whelan: Vous savez très bien ce qui en est.

M. Horner: Je ne le sais pas et si vous le savez, expliquez-moi.

M. Whelan: Premièrement, j'ai connu des jeunes gens très doués qui voulaient étudier la médecine, mais qui n'ont pas pu le faire. Nous entendons des avocats dire que nous avons trop d'avocats. Chacun sait que, de nos jours, il n'y a plus d'apprentis plombiers, parce que ce métier est encombré. Je dis que tout mode de vie est réglementé. Même lorsqu'un automobiliste conduit sa voiture, il ne conduit pas à droite parce que tel est son plaisir, mais parce que la circulation est aussi réglementée. Même à la Chambre des communes, nous sommes censés nous en tenir au Règlement.

M. Rynard: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'aimerais demander au député d'Essex (M. Whelan), qui est un bon ami à moi, à quoi il faisait allusion lorsqu'il a mentionné que les médecins sont régis par une licence. Faisait-il allusion à l'école de médecine?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. La présidence a donné la parole au député de Compton. Il faudrait le consentement unanime de la Chambre pour permettre au député de poser une question. La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. Whelan: A ce que j'ai compris, ils détiennent des permis provinciaux. En passant d'une province à une autre, il leur faut obtenir un permis afin d'exercer dans cette dernière. D'ailleurs, le nombre des facultés de médecine n'a pas augmenté, et on ne produit donc pas des médecins comme des poulets et des œufs d'une entreprise avicole afin qu'il y en ait suffisamment pour tout le monde. Il y a aussi le cas des médecins immigrants. Pourquoi ne les autorisons-nous pas à venir au Canada et à s'y mettre au travail? Il leur faut d'abord détenir un permis.

M. Rynard: Monsieur l'Orateur, le député m'appuierait-il, étant donné ce qu'il a dit, afin qu'on agrandisse les facultés de médecine et que le gouvernement affecte les fonds nécessaires à leur fonctionnement?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur suppléant: La présidence a l'impression que nous nous égarons un peu trop. La parole est au député de Compton.

• (4.30 p.m.)

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je m'en voudrais de ne pas prendre part à ce débat com-

[M. l'Orateur suppléant.]

pliqué, ce débat socialiste sur le bill C-176, en vertu duquel on demande les contrôles absolus de l'agriculteur.

Monsieur le président, les agriculteurs se heurtent à des problèmes particulièrement ardues, cruels et décevants. Les supposées réformes qu'on a faites dans le domaine de l'agriculture démontrent aujourd'hui les piètres résultats qu'elles ont donnés. Les gouvernements, tant libéral que conservateur progressiste, ont trouvé dans le passé de nombreuses solutions visant à sauver l'agriculture.

On a inventé le prêt agricole, en vue de sauver l'agriculture. On a ensuite inventé trois ou quatre autres sortes de prêts, endossés par les gouvernements, tant provinciaux que fédéral, et l'on a trouvé la formule des unions de cultivateurs. On a dit aux cultivateurs: Mettez de l'union, parce que vous êtes divisés, parce que vous ne comprenez pas vos problèmes. Formez un organisme avec l'aide de gens sérieux, de gens compétents qui vont comprendre vos problèmes et les soumettre aux législateurs, qui les régleront. C'était la solution proposée.

On a trouvé toutes sortes de solutions. On a «embarqué» les cultivateurs dans des supposées solutions et, aujourd'hui, on est encore à trouver une autre solution. On est encore vis-à-vis de rien.

Jamais, dans l'histoire du Canada, nous avons vu l'agriculture dans un aussi grand marasme. L'agriculture est vouée à la faillite. Les cultivateurs lèvent les deux bras au ciel, parce qu'ils ont fait naufrage dans notre beau système.

Pour avoir été fidèles aux vieux partis, les cultivateurs sont maintenant les grands naufragés. Ils lèvent les deux mains au ciel pour demander n'importe quelle embarcation. Ils sont prêts à se livrer à n'importe quoi, maintenant, pour sauver l'agriculture qui est en faillite. On leur propose le bill C-176. On leur dit comment le gouvernement, par des contrôles qui sont même demandés par l'Union des cultivateurs, à la suite d'études faites depuis des années, peut maîtriser la situation.

Les cultivateurs font cession de leurs biens. Ils mettent leurs biens à la disposition d'un organisme qui n'aura même pas le sens des responsabilités, parce qu'ils ne sont plus capables de tenir le coup. Ils sont rendus à bout d'arguments, au bout du chemin. Ils ne peuvent plus naviguer.

Tel est notre beau système, que nous avons préconisé depuis longtemps, et c'est encore ce beau système que l'honorable député de Richelieu (M. Côté) demande aux gens de favoriser. L'honorable député de Richelieu dit: Je suis un cultivateur. Je connais vos besoins. La seule chose qu'il importe de réaliser, c'est la commercialisation de tous vos produits. C'est cela qui va vous sauver.

Pourtant, il y en a eu bien des sauveurs, dans le passé. On en est encore au même point. Depuis 30 ans, nous disons que tous ces sauveurs, que tous ces organismes tournent en rond et que cela ne règlera pas le problème. Nous en avons aujourd'hui la preuve, et nous éprouvons une certaine satisfaction d'en avoir prévenu les gens, il y a 25 ou 30 ans. Nous leur avons dit que l'Union des cultivateurs, leurs coopératives, ne les sauveraient pas. Nous leur avons dit que c'était l'argent qui allait les sauver, parce qu'il fallait de l'argent pour écouler leurs produits, que le pouvoir d'achat dans les mains des consommateurs était nécessaire, et que tant et aussi longtemps qu'on ne trouverait pas le moyen d'infiltrer ce mécanisme de pouvoir d'achat entre les mains des consommateurs, jamais le problème ne serait réglé. Aujourd'hui, on prétend régler